

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:255815-2014:TEXT:FR:HTML>

**France-Bayeux: Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection  
2014/S 142-255815**

**Avis de concours**

Ce concours est couvert par: la directive 2004/18/CE

**Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice**

**I.1) Nom, adresses et point(s) de contact**

Communauté de communes Bayeux Intercomm  
4 place Gauquelin Despallières, CS 62070  
Point(s) de contact: Bayeux intercom  
À l'attention de: M. le président  
14406 Bayeux  
FRANCE  
Téléphone: +33 231516300  
E-mail: [siege@bayeux-intercom.fr](mailto:siege@bayeux-intercom.fr)  
Fax: +33 231213921

**Adresse(s) internet:**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice: <http://www.bayeux-intercom.fr>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**I.2) Type de pouvoir adjudicateur**

**I.3) Activité principale**

**I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices**

**Section II: Objet du concours/description du projet**

**II.1) Description**

**II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une piscine intercommunale sports loisirs en application des articles 38, 70 et 74 du code des marchés publics.

**II.1.2) Description succincte:**

Cet équipement sera composé d'une tranche ferme :

Elle comprendra :

- un accueil de 130 mètres carrés
- des vestiaires sanitaires de 465 mètres carrés
- un bassin sportif de 313 mètres carrés
- un bassin d'apprentissage et de loisirs couvert de 150 mètres carrés
- une île aux enfants de 50 mètres carrés

- un sas d'accès au bassin nordique de 10 mètres carrés
- un espace forme avec un bassin balnéo de 120 mètres carrés
- des locaux techniques
- et un bassin extérieur de 200 mètres carrés

La surface utile totale couverte de 2859 mètres carrés

Les surfaces extérieures : 200 mètres carrés de bassins et 200 mètres carrés de plages minérales

Coût prévisionnel des travaux : 8 592 000 EUR HT

La conception de cette opération s'inscrira dans une démarche éco-environnementale

II.1.3) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71000000, 43324100

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

III.1) **Critères de sélection des participants:**

En application de l'article 52 du Code des marchés, ne seront pas admis les candidatures non recevables conformément aux articles 43, 44 et 45 du Code des Marchés publics

Les critères de sélection des candidats sont les suivants :

- examen des capacités professionnelles (références d(es) architecte (s) mandataire(s)) ;
- examen des capacités techniques et financières ;
- références en construction ou en réhabilitation de piscines et/ou d'autres références d'importances et de complexité équivalente ;

Seront éliminés les candidats qui ne satisferont pas aux niveaux de capacité requise et qui ne respecteront pas le règlement de candidature

III.2) **Information relative à la profession**

La participation est réservée à une profession particulière: oui

la consultation est ouverte à des équipes de maîtrise d'oeuvre intégrant les compétences : architecte ou société d'architectes (la participation de concepteurs groupés dans une même équipe est acceptée), BET fluides, BET structure, économiste, acousticien, paysagiste.

Les architectes sont obligatoirement inscrits à l'ordre français ou sont autorisés à exercer en France pour les architectes étrangers (attestation d'aptitude à l'appui).

Les candidatures présentées sous forme de groupement devront revêtir la forme d'un groupement conjoint.

Le mandataire sera obligatoirement solidaire de chaque membre du groupement, il ne pourra faire acte de candidature que pour une seule équipe.

Exclusivité

Parmi les membres de l'équipe, les architectes (ou sociétés d'architecture) ainsi que les bureaux d'études fluides ne pourront faire acte de candidature que dans le cadre d'une seule équipe. En cas de non-respect de cette clause, les deux équipes impliquées seront éliminées.

L'équipe lauréate se verra confier une mission de base conformément au décret no931269 du 29 novembre 1993, complétée éventuellement des missions complémentaires suivantes : études d'exécution, quantitatif, synthèse

**Section IV: Procédure**

IV.1) **Type de concours**

Restreinte

Nombre de participants envisagé: 3

IV.2) **Noms des participants déjà sélectionnés**

IV.3) **Critères d'évaluation des projets:**

critères d'attribution:

par ordre décroissant :

1. Le respect du programme et du règlement de la consultation,
2. Le parti architectural, l'insertion urbanistique, la qualité environnementale du projet,
3. L'organisation et la distribution fonctionnelle des espaces,
4. L'adéquation du coût du projet avec l'enveloppe prévisionnelle de la maîtrise d'ouvrage

IV.4) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.4.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

IV.4.2) **Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 28.8.2014 - 16:00

Documents payants: non

IV.4.3) **Date limite de réception des projets ou des demandes de participation**

Date: 28.8.2014 - 16:00

IV.4.4) **Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**

IV.4.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation**

français.

IV.5) **Récompenses et jury**

IV.5.1) **Information sur les primes:**

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui

nombre et montant des primes à attribuer: 3 candidats seront retenus, le montant des primes à attribuer sera de 34 643 EUR HT pour chaque candidat admis à déposer une offre. Pour le lauréat du concours, cette indemnité constitue une avance sur le marché attribué. Pour les offres jugées incomplètes par le jury ou ne répondant pas au règlement de la consultation, le montant de cette indemnité pourra être réduit ou supprimé.

IV.5.2) **Détail des paiements à verser à tous les participants**

cette indemnité sera attribuée à chaque candidat ayant fourni des prestations conformes au programme et au règlement de candidature

le lauréat choisi par la maîtrise d'ouvrage percevra cette indemnité à titre d'avance sur son marché de maîtrise d'oeuvre

IV.5.3) **Contrats faisant suite au concours**

IV.5.4) **Décision du jury**

IV.5.5) **Noms des membres du jury sélectionnés**

**Section VI: Renseignements complémentaires**

VI.1) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

VI.2) **Informations complémentaires:**

le dossier de candidature remis par les candidats doit obligatoirement être conforme au modèle de dossier type figurant dans le règlement de la candidature.

Tout dossier non conforme sera motif d'élimination.

Modalités de remise de candidatures :

-Remise sur support papier :

Les candidats peuvent envoyer leur candidature par voie postale en RAR ou la déposer au siège de bayeux intercom - heures d'ouverture des bureaux 8:30 à 12:00 et de 14:00 à 17:30 du lundi au vendredi.

- Transmission par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation : [http:// www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

les plis qui seraient remis ou réceptionnés après les dates et heures limites ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront retournés à l'expéditeur.

L'Équipe lauréate se verra confier une mission de base conformément au décret no931269 du 29 novembre 1993, complétée éventuellement des missions complémentaires suivantes : études d'exécution, quantitatif, synthèse (liste non exhaustive).

Il est porté à la connaissance des candidats que les pièces demandées dans l'avis d'appel public à la candidature ainsi que dans le modèle de dossier de candidatures type sont complémentaires au cas où des informations auraient été omises dans l'un ou l'autre des documents précités.

Procédure de recours:

En cas de litige, le tribunal compétent est le tribunal administratif de Caen- 3 rue Arthur Leduc- bP 25086-14050 Caen Cedex 4. Tel: +33 231707272; fax: +33 231524217; mail: [greffe.ta-caen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-caen@juradm.fr)

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

un modèle de dossier de candidature a été établi par l'assistant maître d'ouvrage. Ce dossier remis par les candidats doit être conforme à ce dossier type dont le cadre est à retirer gratuitement sur demande écrite (courriel, fax, courrier Rar) auprès du service des marchés de bayeux intercom , Fax :+33 231213921 - courriel : [lache.a@bayeux-intercom.fr](mailto:lache.a@bayeux-intercom.fr) .ou sur la plateforme de dématérialisation [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 22.7.2014.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

22.7.2014